

**SEC-4-MUSIQUE-2023-2024**  
**2023-2024**  
**Enseignant : Joël Couture**

**Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)**

Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en musique.

Étape 1	Étape 2	Étape 3
Règles relatives à la musique d'ensemble en contexte d'orchestre à vent et percussions	Règles relatives à la musique d'ensemble en contexte d'orchestre à vent et percussions	Règles relatives à la musique d'ensemble en contexte d'orchestre à vent et percussions
Procédés de composition	Procédés de composition	Procédés de composition
Moyens sonores, techniques	Moyens sonores, techniques	Moyens sonores, techniques
Média, outils, techniques	Média, outils, techniques	Média, outils, techniques
Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation et l'interprétation	Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation et l'interprétation	Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation et l'interprétation

<b>Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)</b>	<b>Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières</b>
Cahier d'exercices Tutti Autres documents à distribuer	Bonne écoute, respect du matériel musical Avoir le matériel requis à chaque cours ; Tutti, agenda, cartable ou duo-tang, trousse de crayons, trousse de bec/embouchure
<b>Devoirs et leçons</b>	<b>Récupération et enrichissement</b>
Devoirs périodiques, Pratique instrumentale Analyse de partitions	Le midi ou après l'école selon l'horaire

## Musique, 4<sup>ième</sup> secondaire

### Compétences développées par l'élève

<b>Créer des œuvres musicales</b>	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève exploite des idées en vue d'une création, réalise de courtes improvisations mélodiques et/ou rythmiques, exploite des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques.
<b>Interpréter des œuvres musicales (70 %)</b>	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève joue des pièces musicales d'un répertoire varié, expérimente la technique vocale ou instrumentale. Il apprend à suivre les indications du chef d'orchestre, est à l'écoute des autres et s'approprie le caractère expressif de la pièce musicale.
<b>Apprécier des œuvres musicales (30 %)</b>	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à discerner les éléments d'une œuvre musicale ainsi que les éléments symboliques et expressifs. Il apprend à les mettre en relation avec des aspects historiques et à utiliser le vocabulaire disciplinaire pour communiquer son appréciation.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.  
**Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.**

### Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 <sup>re</sup> étape (20 %) Du 31 août au 2 novembre		2 <sup>e</sup> étape (20 %) Du 6 novembre au 1er février		3 <sup>e</sup> étape (60 %) Du 5 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS <sup>1</sup>	Résultat inscrit au bulletin
Travaux, devoirs, théorie (langage musical), appréciations d'œuvres musicales, apprentissages des instruments musicaux, tests formatifs et examens théoriques (30%)	<b>Oui</b>	Idem	<b>Oui</b>	Idem	<b>Non</b>	<b>Oui</b>
Jeu et techniques à l'instrument : gammes, éléments du langage musical appliqués et compétence liée au jeu orchestral (40%)						
Exploitation des procédés de composition et de création musicale (30%)						

<sup>1</sup> MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

CS : commission scolaire